

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 - ANNEE 2023

Séance du : 28 février 2023

Présidence : Didier KHELFA

Délibération : N° 23_10DL

OBJET : Demande de subventions au Département des Bouches du Rhône, Reliquat du programme 2022 SMED13 maître d'ouvrage, Intégration dans l'environnement des réseaux de communications électroniques,

L'an deux mil vingt-trois et le 28 février, à 9h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint,

Le Président Expose :

Il convient de solliciter, dans le cadre des travaux coordonnés d'enfouissement des réseaux de communications électroniques avec les réseaux électriques, l'aide du département, pour les communes de moins de 20 000 habitants, qui ont une opération sous maîtrise d'ouvrage SMED13.

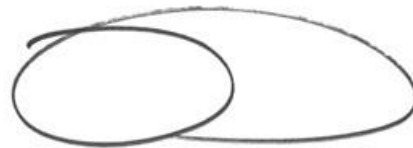
N° SMED	Commune	Lieux Travaux	Montant Opération HT	Dépense subv. CD13 (max 95.000 € HT)	Subv. CD13 sollicitée (Taux: 30 %)
2023.TEL.SMED. 035	SAINT- CHAMAS	Route du Loir	9 228 €	8 691 €	2 607 €

**Après avoir ouï l'exposé de Monsieur Le Président,
Le Comité Syndical à l'unanimité DECIDE :**

- **Autorise** le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques – SMED13 maître d'ouvrage (pour les Communes de moins de 20 000 habitants) auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,

- **Autorise** le Président à solliciter la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » - volet réseaux - auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdits
Pour extrait conforme,



**Le Président
Didier KHELFA**